



L'AMLF ENVOIE

Bulletin d'information du Forum africain sur le droit militaire, numéro 4



Dans ce numéro :

- Accueil par le président
- Entretien avec Colonel Marguerite MEFFAND-LOAW Epse ADELO ABANDA
- Prochains événements AMLF



Accueil par le président

Bienvvenue à l'édition d'AMLF Envoie. J'ai l'honneur de vous présenter un collègue très distingué et membre fondateur de l'AMLF, la Colonel Marguerite MEFFAND-LOAW Epse ADELO ABANDA, le Directeur Adjoint de la Justice Militaire Forces armées camerounaises. - MG Yusuf Shalangwa, président de l'AMLF.

Entretien avec Colonel MEFFAND-LOAW Epse ADELO ABANDA

Dans ce numéro, Mme Sandra Franzblau, Bureau du conseiller juridique de l'USAFRICOM, mène un entretien avec la Colonel MEFFAND-LOAW Epse ADELO ABANDA, le Directeur Adjoint de la Justice Militaire Forces armées camerounaises et l'un des membres fondateurs de l'AMLF.

1. Présentation : Bonjour Colonel Marguerite MEFFAND LOAW Epse ADELO ABANDA. Pourriez-vous, décrire votre poste actuel au sein des Forces de Défense Camerounaises? Depuis combien d'années êtes-vous dans l'armée?

Bonjour SANDRA FRANZBLAU. Merci de me donner l'opportunité de faire cet entretien et de répondre à vos questions. S'agissant du nombre d'années passées dans l'Armée, il y'a lieu de signaler que j'ai été enrôlée dans les Forces de Défense camerounaise le 29 mai 1998, soit un total de 24 ans.

En ce moment, au sein des Forces de Défense camerounaises, je suis Directeur Adjoint de la Justice Militaire cumulativement avec les fonctions de Commissaire du Gouvernement chargé de l'Action Publique auprès des Chambres Militaires des Cours d'Appel des Régions du Centre, Sud, Littoral et de l'Est.

En effet, relativement au 1^{er} volet de mes fonctions, je seconde mon chef le Directeur de la Justice Militaire dans les missions qui sont les siennes telles que : les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des juridictions militaires; le suivi étroit des affaires, avec un accent particulier sur les affaires dites signalées pendantes devant les juridictions militaires; le contrôle de la régularité des actes de procédures par les différents parquets; le renforcement des capacités des Magistrats et Greffiers; la préparation des projets de loi; le suivi de la formation professionnelle des Magistrats Militaires et des personnels judiciaires militaires ainsi que leur gestion en liaison avec la Direction des Ressources Humaines, la Gendarmerie et les Etats-Majors; la constitution des dossiers de recours en grâce et des libérations conditionnelles; la liaison avec les différents départements ministériels intéressés par le fonctionnement de la Justice Militaire.

En ce qui concerne le 2nd volet, je suis chargée de soutenir l'Action Publique concernant toutes les affaires jugées au 1^{er} degré par les juridictions militaires et ayant fait l'objet d'appel.

Voilà en gros résumée la description du poste que j'occupe sans oublier l'aspect relatif à la représentation lorsque mon chef est empêché.

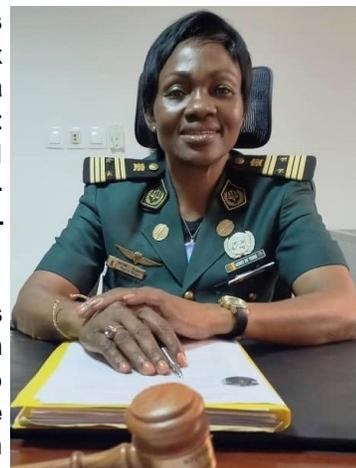
2. Quelles sont vos tâches principales actuellement?

En tant que Directeur Adjoint de la Justice Militaire, nous avons 2 types de tâches: Il s'agit d'une part des tâches administratives et d'autre part des tâches d'expertises notamment les audiences; les consultations verticales et horizontales. Cf. description ci-dessus.

3. En effet, j'ai toujours travaillé dans le domaine juridique. Autrement dit, sortie de l'EMIA le 27 octobre 2000, j'ai été affectée à la Direction de la Justice Militaire.

En effet, j'ai toujours travaillé dans le domaine juridique. Autrement dit, sortie de l'Ecole Militaire Interarmées (EMIA) le 27 octobre 2000, j'ai été affectée à la Direction de la Justice Militaire.

Titulaire d'un Master en Droit Privé Francophone, j'ai été admise en 2003 au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et après deux années de formation, je suis devenue Magistrat. À l'issue j'ai réintégré la Direction de la Justice Militaire. Dans ce cadre, j'ai connu une trajectoire normale dont les étapes sont déclinées comme suit : Substitut du Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Militaire de Yaoundé, Juge d'Instruction dans le même Tribunal, Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Militaire de Bertoua, Juge et Vice-Présidente du Tribunal Militaire de Yaoundé, Présidente du Tribunal Militaire de Bertoua.



D'autre part, à la suite d'un appel à candidature de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le compte des magistrats, j'ai été déployée à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), à la Section d'Appui à la Justice. Y étant, j'ai été nommée Team Leader de la Cellule d'Appui aux Poursuites de Goma. C'est depuis mon retour de cette mission que j'occupe les fonctions de Directeur Adjoint de la Justice Militaire. En conclusion, il y'a lieu d'affirmer que j'ai toujours servi comme juriste.

4. Quelles étaient vos principales responsabilités lors de votre déploiement dans une opération de paix ?

Effectivement j'ai été déployée à la MONUSCO comme Expert en mission, précisément comme Conseillère aux Poursuites à la Section d'Appui à la Justice. Par rapport à cette qualité au sein de la Cellule d'Appui aux Poursuites (CAP), ma mission consistait à apporter aux partenaires de la Justice Militaire congolaise, un appui technique dans les enquêtes, l'organisation des poursuites contre les auteurs des crimes graves et violations des Droits de l'Homme tels que prévus par le Statut de Rome; le monitoring des audiences ordinaires et foraines. Il s'agissait d'apporter à nos partenaires un appui technique avant et pendant les enquêtes, également durant les audiences ordinaires et foraines ; sans oublier l'organisation des séminaires de formation à l'intention des magistrats et greffiers militaires congolais.

5. Qu'avez vous trouvé particulièrement intéressant ou difficile pendant votre déploiement ?

Pendant les deux ans et 6 mois passés au sein de la MONUSCO, j'ai particulièrement apprécié le sens du leadership, la résilience au travail, le brassage multiculturel et la gestion du stress.

Cependant, les derniers mois de ma mission ont été très difficiles avec la triste expérience de l'éruption volcanique survenue en mai 2021 alors que je me trouvais à 80 km de Goma pour une audience foraine. La mission a été difficile parce qu'il a fallu s'adapter aux aléas. A titre d'exemple, loin de soupçonner cette catastrophe naturelle avant mon départ de la ville de Goma, je suis partie en laissant derrière moi tous mes papiers de voyage (passeport, carnet de vaccination et cartes de crédit). C'est pendant ces moments difficiles que j'ai bien intégré les règles et les instructions pré-déploiement. Le non-respect de celles-ci peut entraîner des conséquences que vous assumez à titre individuel.

6. Si vous pouviez donner des conseils à un jeune conseiller juridique militaire se préparant à se déployer à l'appui d'une opération de paix, que diriez-vous?

Le jeune Conseiller Juridique Militaire qui se prépare à un déploiement à l'appui d'une Opération de Paix doit avoir la parfaite connaissance et maîtrise des textes juridiques qui régissent sa mission. Ce sont ces textes qui circonscrivent le cadre légal de son travail. Le Conseiller Juridique Militaire doit toujours se poser la question de savoir : « *que disent les textes ?* » La réponse lui permettra de mieux cerner le champ de son action. Pour cela, il devra être curieux, ouvert, impartial, avoir le charisme nécessaire pour faire passer un avis technique ; mieux juridique auprès du Commandant de la Force qui, le plus souvent, est plus gradé que lui. De plus, il devra être prêt à travailler sous pression dans un milieu particulièrement stressant et qui nécessite malgré tout, les bonnes décisions juridiques à prendre.

7. Vous avez été le premier co-président du Forum de Droit Militaire Africain (AMLF), avec les co-présidents BG Dan Kuwali des Forces de défense du Malawi, et le lieutenant-colonel Désiré Hakorimana, des Forces de défense du Burundi. Qu'es-

pérez-vous que d'autres professionnels du droit militaire pourraient apprendre de l'AMLF?

Ce que nous espérons que les autres professionnels du Droit Militaire apprennent de l'AMLF est la capitalisation de son abondante expertise; l'appropriation des expériences sur des questions transversales telles que la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière, la cybercriminalité et l'adoption des bonnes pratiques etc...

8. Y'a-t-il un domaine de votre pratique professionnelle que vous trouvez particulièrement difficile?

La gestion des Ressources Humaines dans un cadre spécialisé comme le nôtre n'est pas toujours aisée. En effet, concilier le statut de militaire et celui du magistrat ou du greffier n'est pas toujours évident, parfois on s'abandonne à la spécialité choisie. Or il convient de garder toujours à l'esprit que nous sommes d'abord des soldats avant d'être spécialistes de tel ou tel domaine et donc susceptible de travailler également dans les structures opérationnelles. La meilleure gestion de cette dualité permet une parfaite intégration aussi bien lorsqu'on est appelé à exercer dans une structure opérationnelle que dans une structure spécialisée (comme l'intendance, la magistrature, la médecine, etc.) En tout état de cause, il faut savoir mettre en exergue toutes les flèches que vous portez à votre arc.

9. Êtes-vous impliquée dans la formation ou l'éducation? si oui, dans quels domaines et avec quelles institutions?

Oui, je suis impliquée dans la formation des militaires en général et du personnel de la Justice Militaire en particulier. Il s'agit de la formation des frères d'armes retenus aux différents stages tels que : le stage des Greffiers au Centre d'Instruction des Spécialistes des Armées (CISA), le Stage de Commandant d'Unité à l'Ecole Militaire Interarmées, le Certificat d'Etat-Major à l'Ecole d'Etat-Major, *sur la Justice Militaire*; au plan national.

Spécifiquement au plan international, j'ai par exemple été invitée en décembre 2017 en tant que magistrat militaire, par l'Institut de Sécurité Maritime Inter Régional (ISMI) à Abidjan (Côte-d'Ivoire), comme panéliste pour un partage d'expérience sur le thème : *la répression du Terrorisme dans le Golfe de Guinée*.

10. Le jeune à qui je donnerais des conseils concernant le travail dans l'armée c'est de lui dire que le métier des armes est un métier contraignant, on ne s'appartient plus, mais à la nation dont on a choisi de servir avec honneur et fidélité jusqu'au sacrifice suprême.

Le jeune à qui je donnerai des conseils concernant le travail dans l'Armée c'est de lui dire de prime abord qu'il faut aimer le métier des armes ; par la suite, savoir que ce métier est contraignant; on ne s'appartient plus mais à la nation qu'on sert avec honneur et fidélité parfois jusqu'au sacrifice suprême.

En outre, il faut avoir à l'esprit que la première exigence de ce métier est la discipline, force principale des Armées sans laquelle rien n'est possible. Enfin, le métier des armes exige une totale loyauté, abnégation, courage, sens de l'honneur et du dévouement à la Patrie. Le militaire en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance, doit faire preuve des qualités morales, physiques, intellectuelles et professionnelles acquises pendant sa formation; lesquelles sont indispensables à l'accomplissement de sa mission.

L'armée n'évoluant pas dans un vase clos, il devra aussi prendre pleine conscience des mutations du monde dans lequel il évolue. C'est la raison pour laquelle en ayant à l'esprit ses missions régaliennes, il devra rester professionnel, s'adapter et intégrer toutes les contingences et contraintes auxquelles il fera face.

Bientôt disponible!

- Prochaine réunion plénière de l'AMLF à Gaborone, Botswana 8-10 Août 2022.
- Le nouveau Réseau Juridique Professionnel Militaire Africain des Femmes, se réunira à Gaborone, Botswana, le 6 Août 2022.
- Invitations envoyées par les ambassades Américaines à travers l'Afrique. Nous avons hâte de vous voir là-bas!